



Le Bhoutan, Monastères entre Ciel et Terre



A l'occasion d'un Festival ~ Du 19 au 30 Octobre 2010



**Preference**

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → DELHI

Le 19 octobre

Vol direct au départ de Bruxelles à destination de New Delhi avec Jet Airways.
Arrivée à l'aéroport international Indira Gandhi dans la soirée. Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel. Installation et nuit à l'hôtel Radisson SAS 5*.

DELHI → PARO – THIMPHU

Le 20 octobre

Le matin, transfert à l'aéroport et formalités d'enregistrement pour le vol à destination de Paro. Par temps clair, le survol de la chaîne himalayenne vous offre un spectacle impressionnant sur les plus hautes montagnes du monde.

Arrivée à Paro, déjeuner et continuation jusqu'à Thimphu, la capitale du pays.
Installation à l'hôtel.

Thimphu (2350 m.) est une ville nouvelle, située à l'est de Paro et compte une population d'environ 15.000 personnes composée essentiellement de fonctionnaires et de commerçants.

Elle fut instaurée capitale permanente en 1953 bien qu'alors, composée que de quelques « baraques ». Ce n'est qu'au début des années 70 que Thimphu commença à prendre l'aspect qu'elle a de nos jours et grâce aux directives du gouvernement, les nouvelles constructions gardent un caractère architectural local prononcé. La ville possède une belle bibliothèque nationale où sont rangés manuscrits, xylographies anciennes et planches à imprimer.

À Thimphu, le centre actif de la ville s'allonge le long de la rue Norzim Lam qui nous mènera au cœur administratif du pays, le Taschidoen Dzong, majestueux quadrilatère fortifié protégé par les « gardiens des quatre orientes » qui comprend un ensemble de splendides bâtiments administratifs et culturels.

Diner et logement à Thimphu.

THIMPHU

Le 21 octobre

Petit déjeuner à l'hôtel.
Vous vous rendez dans un premier temps au temple Tango Goemba situé à 12km de Thimphu.

Ce temple fut fondé par le Lama Drukpa Kunley, né au Tibet et qui grandit dans le monastère de Ralung. Surnommé le « Divin fou », il est dit qu'il aurait voyagé à travers le Tibet et le Bhoutan en chantant afin de propager son enseignement. Il est à l'origine de l'animal symbole du Bhoutan et sa longue méditation dans les grottes de Goemba contribua à protéger le pays des invasions de l'armée Tibétaine.

Retour à Thimphu. Déjeuner.

Votre journée se poursuit avec la visite la Bibliothèque Nationale qui offre une rare collection d'écrits bouddhiques xylographiés. Vous pourrez aussi admirer les artisans qui réalisent les tankas et travaillent l'argent avec des techniques ancestrales.

Diner et logement à Thimphu.

THIMPHU - PUNAKHA (75 kms / +/- 3 heures)

Le 22 octobre

Magnifique route de montagne qui serpente à travers des forêts de pins sur 20 Km et s'élève jusqu'au "Dochula pass" à 3.116 m.

C'est l'un des plus beaux points de vue du Bhoutan, avec en toile de fond les hauts sommets enneigés de l'Himalaya : Masagang (7.158m), Tsendagang (6.960m), Terigang (7.060m), Jejegangphugang (7.158 m), Kangphugang (7.170 m), Zongphugang (7.060 m) et enfin, Gangkar Puensum, le plus haut pic du Bhoutan avec 7.497 m.

Déjeuner.

Le point fort de votre séjour à Punakha sera la visite du monastère Punakha Dzong, célèbre pour son implantation au confluent des rivières Pho Chu et Mo Chu.

Il a été bâti à la confluence entre les fleuves Mo (Mère) et Pho (Père) ce qui lui confère une allure d'ancien navire. Il y a plusieurs cours intérieures et la 3^{ème} offre 21 temples dont le plus grand est le Hall de la Grande Assemblée avec une centaine de colonnes. (Visite de l'intérieur du Dzong uniquement lorsque le chef religieux est à Thimphu).

Siège du gouvernement, pendant la saison froide, jusqu'en 1954, elle abrite actuellement le Corps Monastique de Novembre à Avril. Epousant la berge, les bâtiments, très joliment sculptés, s'imbriquent les uns dans les autres.

Profitez aussi d'une jolie balade à travers fermes et rizières pour rejoindre le monastère Chimi Lhakhang (temple de la fertilité), dédié au Lama Drukpa Kuenley, 15^{ème} siècle, situé au sommet d'une colline dominant la vallée.

Diner et logement à Punakha.

PUNAKHA-TRONGSA-BUMTHANG (205 kms - +/-7 heures)

Le 23 octobre

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Trongsa en passant par le col de Pelela (3.300 m d'altitude) qui marque traditionnellement la frontière entre l'Est et l'Ouest du pays. Arrêt en cours de route au Chendbji, chorten construit au 18^{ème} siècle, de style népalais avec les yeux peints aux quatre points cardinaux.

Le Dzong de Tongsa apparaît au loin, immense forteresse étirée sur un mince éperon rocheux. Surplombant la route et la rivière Mangdé, ce nid d'aigle semble imprenable. Construit au 17^{ème} par un représentant du Shabrug, il est considéré comme la demeure ancestrale de la famille royale.

L'enceinte du dzong renferme une imprimerie religieuse employant les techniques traditionnelles. Au dessus des bâtiments se dresse le Ta Dzong, petite tour de guet dissimulant une ravissante chapelle dédiée aux différentes formes de la déesse Tara.

Déjeuner.

Continuation pour le Bumthang (+/- 2 heures), par le col de Yutong-la (3.400m).

Le Bumthang est une région constituée de 4 vallées, Chume, Choetcha, Tang et Ura qui s'étagent dans des altitudes allant de 2.600 m à 4.000m. Le Bumthang fut converti au bouddhisme par Guru Rimpoche au 8^{ème} siècle et est devenu la résidence des saints de l'école Nyingmapa.

Diner et logement au Bumthang.

Deux jours de visites dans la vallée du Bumthang entre les manifestations du festival : les monastères de Tasmshing Lhakhang, de Konchogsum, de Kurjey, de Jampey et le dzong de Jakar.

De nombreuses fêtes illuminent les saisons et pendant les festivals, les champs et les troupeaux, le labeur quotidien, tout est oublié ! Les villageois, revêtus de leurs plus beaux atours, convergent vers les monastères pour assister aux danses sacrées et recevoir des bénédictions.

Chaque année se déroulent des festivals dans les monastères. Les danses religieuses sont appelées Cham. Masques symboliques, costumes magnifiques, les danseurs, laïcs ou religieux, interprètent des contes moraux et la suprématie de l'esprit du Bouddha sur les esprits démoniaques. Au rythme lancinant des tambours, les corps virevoltent et les brocards éclatent de couleurs. Les pieds exécutent des figures complexes, écrasant les démons.

Les Bhoutanais participent intensément aux événements, chaque danseur masqué incarne la puissance de la déité qu'il représente. Lorsque l'ambiance est tendue par la présence de forces négatives, les « atsaras », bouffons grotesques, détendent l'atmosphère par des facéties, des provocations et des plaisanteries.

Autour du monastère les familles s'organisent pour un pique-nique, les rires fusent et les langues se délient, comme libérées de la présence divine et c'est alors que la fête devient populaire.

Pension complète, logement au Bumthang.

BUMTHANG–WANGDUEPHODRANG (185 kms +/- 6h30)**Le 26 octobre**

Petit déjeuner.

Journée de route pour Wangdiphodrang. Arrêt au Ta Dzong, structure cylindrique de 5 étages construite en 1652 et reconvertie en musée.

Déjeuner en cours de route.

Arrivée dans l'après-midi et visite du dzong de Wangduephodrang au sommet d'une colline au confluent des rivières Punakha Chhu et Tang Chhu.

Dîner et logement.

WANGDUEPHODRANG – PARO (125 kms – +/- 4h de route) Le 27 octobre

Petit déjeuner. Départ pour Paro avec arrêt en route avec au Dzong de Simthoka, le plus ancien du Bhoutan, haute bâtisse blanche de style traditionnel, construite en 1627 et couverte de bardeaux.

Elle abrite l'école d'études Bouddhiques, la Bibliothèque Nationale où, outre les livres et magazines sur le Bouddhisme, l'Himalaya et le Bhoutan, sont conservés les manuscrits, xylographies anciennes et planches à imprimer. Visite ensuite de l'Ecole de peinture située juste au-dessus de la bibliothèque, où les enfants apprennent les techniques du dessin et de la peinture, selon des méthodes d'enseignement traditionnelles.

Déjeuner.

Premier contact avec Paro, seconde ville du Bhoutan, dans une vallée située à 2.250 mètres d'altitude.

La vallée de Paro est un enchantement : routes bordées de saules et longeant le torrent, maisons aux toits de bardeaux, joliment décorées. Les champs bruns ou verts selon la saison couvrent la majeure partie de la vallée. Paro est une des premières vallées à avoir reçu l'empreinte bouddhiste et deux temples en sont le témoignage : Kyichu et Taktsang (l'un des lieux de pèlerinage les plus vénérés du monde himalayen).

Visite de Paro et de sa vallée : le Ta Dzong qui abrite le musée national, le Rinpung Dzong, « la forteresse de joyaux amoncelés », qui offre de remarquables peintures illustrant les cycles légendaires du bouddhisme.

Diner et logement à Paro.

PARO

Le 28 octobre

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ en remontant la Vallée de Paro pour se rendre à l'extraordinaire site de Taktsang perché à 3.070 mètres, littéralement le "nid du tigre".

Bâtit au 15^{ème} siècle, ce haut lieu de pèlerinage est perché sur les flancs d'une falaise de 1.000 m, son nom fait référence à la légende qui raconte l'arrivée en volant sur le dos d'une tigresse, du grand Maître Gourou Padmasambhava qui introduisit le Bouddhisme au Bhoutan en l'an 747. Il se posa à cet endroit pour y méditer.

Déjeuner en cours de visite.

Dans la vallée de Paro, vous admirerez aussi le monastère de Kyichu Lhakang, le musée national et le Rinchen Pung Dzong, puis, là où la route s'arrête au fond d'une étroite vallée, le monastère de Drukgyel. Cette forteresse, une des plus anciennes du pays, dresse ses ruines imposantes au dessus de magnifiques maisons traditionnelles. Diner et logement à Paro.

PARO → DELHI

Le 29 octobre

Petit déjeuner. Le matin, transfert à l'aéroport et envol vers Delhi. Déjeuner.

L'après-midi, tour de ville de Delhi. Dîner.

Des chambres seront à votre disposition pour vous rafraîchir avant le départ.

Transfert à l'aéroport et formalités d'enregistrement. Envol vers Bruxelles.

DELHI → BRUXELLES

Le 30 octobre

Arrivée à Bruxelles et fin de votre séjour.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 12 PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 3.995 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 795 €

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux Bruxelles – Delhi avec Jet Airways
- ✍ Les vols internationaux Delhi – Paro avec Druk Air
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels de luxe et de première catégorie
- ✍ La pension complète
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les frais de visa pour le Bhoutan (nous nous chargerons des formalités) et les taxes locales
- ✍ Les services de guides locaux parlant français
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 250 euros).
- ✍ Les frais de visa pour l'Inde (nous nous chargerons des formalités)
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ L'assurance voyage auprès de la « Compagnie Européenne d'Assurance » (annulation 100%/ bagages / assistance) – prime de 5 % sur la somme totale du voyage.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 02/06/10.

REMARQUES IMPORTANTES :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE. DES VISAS SERONT EGALEMENT NECESSAIRES POUR SE RENDRE EN INDE ET AU BHOUTAN. NOUS NOUS CHARGERONS DES FORMALITES D'OBTENTION DE CEUX-CI.
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.
- UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE AFIN DE REpondre A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.
- DANS DE NOMBREUX MONASTERES, LA VISITE DES SALLES EST INTERDITE AUX TOURISTES QUI PEUVENT, NEANMOINS, CIRCULER DANS LE DEDALE DES COURS INTERIEURES.
- LE CIRCUIT ET LES LOGEMENTS PEUVENT SUBIR DES MODIFICATIONS EN CAS DE DEPLACEMENT DE LA FAMILLE ROYALE OU DU GOUVERNEMENT QUI SONT PRIORITAIRES.
- LES DUREES DE TRAJET INDIQUEES AU PROGRAMME SONT DONNEES SOUS TOUTE RESERVE. CELA DEPEND DE L'ETAT DES ROUTES AU MOMENT DE VOTRE VOYAGE.

Formulaire d'inscription - Voyage au BHOUTAN du 19 au 30 octobre 2010

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **795 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : +/- **250 €**

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 19 SEPTEMBRE 2010.

COMPTE BANCAIRE A LA CBC : TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

REFERENCE : BHOUTAN D. 2352.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A , LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 6 semaines avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 6 à 4 semaines avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 4 à 2 semaines avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 2 à 1 semaine avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
Moins d'une semaine avant le départ :	le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08